

## **CESER de BOURGOGNE FRANCHE COMTE**

**Séance Plénière du 13 novembre 2018**

**Déclaration de Daniel FRANCOIS au nom de la CGT**

### **Rapport 1-1 : Orientations budgétaires**

La CGT émet des réserves sur plusieurs aspects des orientations budgétaires pour 2019.

- 1) L'augmentation du budget de fonctionnement est à moins de 1 %, c'est-à-dire en deçà des 1,2 % permis désormais par le contrat passé avec l'Etat. Donc au regard de l'inflation, cela aboutira en fait à une baisse nette de 0,5 à 1 % des dépenses de fonctionnement.  
Cette diminution nette du budget de fonctionnement est une véritable politique d'austérité et nous craignons qu'elle impacte la gestion des ressources humaines et vienne détériorer le dialogue social.
- 2) L'augmentation sensible du budget d'investissement de la région maintient l'endettement dans des proportions raisonnables.  
Cependant nous regrettons qu'une partie de ces investissements viennent uniquement compenser le désengagement de l'Etat. La RCEA en est un exemple.
- 3) – Le droit à la différenciation : Ces quelques mots se sont glissés dans les orientations budgétaires. La CGT sera attentive sur ce sujet. A notre avis, il y a une distinction à faire entre une reconnaissance de la diversité des territoires, et une différenciation telle que le gouvernement l'entend qui pourrait permettre de traiter différemment les citoyens et les salariés. Sur ce sujet qui pourrait fortement impacter les politiques publiques, le CESER aura besoin d'être informé et consulté suffisamment en amont.

Enfin, la CGT interpelle le Conseil Régional à propos de l'engagement N° 12 des orientations budgétaires « Former plus et mieux les demandeurs d'emploi »

Si cet engagement peut paraître satisfaisant à sa lecture, les deux dernières réformes de la formation professionnelle, et notamment celle du 5 septembre 2018 « Liberté de choisir son avenir professionnel », qui va s'appliquer dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, vont encore dégrader la situation, tant des salariés que des demandeurs d'emplois.

De plus, les récentes annoncent de suppressions d'emplois à l'AFPA, qui depuis longtemps était le « moteur » de la formation professionnelle, nous inquiètent : 1500 à 2000 emplois seront supprimés nationalement.

La répercussion sur notre région sera de 60 à 80 emplois. Le seul site AFPA existant dans la Nièvre va fermer ses portes et 3 autres sites (Quétigny, le Creusot, Grand Charmont) seront également fermés. En 10 ans, l'activité de l'AFPA en Bourgogne-Franche-Comté est déjà passée de 27 millions à environ 10 millions d'euros. Les chiffres parlent, cette dégradation est difficile à comprendre, et pourtant la volonté

malheureusement affichée par les pouvoirs publics est de continuer cette casse de l'AFPA.

L'urgence véritable est de répondre à la question politique précise : quelle AFPA veut on et pour quoi faire dans notre région ? Notre région est confrontée à des enjeux économiques cruciaux :

- la réindustrialisation, la production locale,
- le développement durable,
- un aménagement du territoire garant d'un développement équilibré des territoires,
- des transitions écologiques, énergétiques, numériques,
- la transformation du travail et des métiers,
- les métiers émergents ou rares.

Répondre à ces défis nécessite des choix politiques d'envergure : Le Conseil Régional dispose encore avec l'AFPA d'un bras armé au sein du SPRF qui a fait la démonstration depuis 70 ans de son efficacité sociale. Nous appelons l'exécutif à agir pour maintenir et renforcer l'activité de l'AFPA en région.

La CGT s'abstiendra sur l'avis.